

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE LA
PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

====*==*==*

SECRETARIAT GENERAL

====*==*==*

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But - Une Foi

==*==*==*==*

ELEMENTS DE LANGAGE DE
MONSIEUR MOUSTAPHA BEN BARKA,
MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS
DU MALI,
A L'OCCASION DU FORUM MONDIAL DE L'INVESTISSEMENT

TABLE RONDE MINISTERIELLE SUR LE THEME DU FINANCEMENT DES
OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODDS)

Genève, 16 Octobre 2014, 15h-18h Salle XX

Quelles politiques/stratégies pourraient être déployées pour mobiliser le financement
des ODDs par le secteur privé?

- Le Mali a entrepris dans les années 1980 la libéralisation de son économie, consacrant au secteur privé le rôle de levier de la croissance économique. A ce jour, ce secteur assure l'essentiel des emplois créés et des revenus générés dans le pays et contribue à la lutte contre la pauvreté.
- Dans la mise en œuvre des actions de développement économique et social d'une part, et pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement d'autre part, de grands investissements relatifs aux infrastructures de base (éducation et santé, électrification rurale, adduction d'eau, infrastructures routières) sont requis dans les PMA.
- Pour répondre à ces besoins, le secteur privé peut participer au développement d'infrastructures et à la prestation de services dans le cadre de partenariats public privé tout en créant des opportunités d'emploi directs et indirects.
- Pour exploiter le potentiel du secteur privé, un ensemble de mesures ont été prises par le Gouvernement du Mali (la **Loi portant Code des Investissements**, , la **création de l'API-Mali** (Agence de Promotion des Investissements) et la **mise en place de son Guichet Unique de création d'entreprise** pour faciliter les procédures d'investissement, la **Loi d'Orientation du Secteur Privé (LOSP)** dont l'objectif général est de contribuer à la réalisation d'une croissance forte et soutenue capable de créer des emplois durables et de réduire la pauvreté.
- Cependant, sa contribution à l'effort de développement sur les plans économique, social et environnemental mérite toujours d'être accrue. Pour ce faire, des mécanismes permettant à ce secteur de financer davantage des actions de développement durable doivent être développés. Il s'agit, entre autres de :
 - développer le Partenariat Public-Privé (PPP) au tour des projets/programmes de grande envergure ; *ce qui permettra au secteur privé de contribuer au développement à travers des projets structurants ;*
 - prendre des mesures permettant aux banques de financer par des ressources longues des projets structurants privés ; *ce qui augmentera l'éventail financier du secteur privé à participer aux actions de développement de long terme ;*
 - rendre les textes législatifs et réglementaires plus incitatifs (codes miniers, pétroliers, investissements, commerce, etc.) ; *c'est une mesure indispensable pour la promotion de ce secteur ;*
 - promouvoir les Bourses de Sous-traitance et Partenariat (BSTP) ; *elle participe à l'avènement d'un secteur privé plus dynamique avec une économie d'échelle très forte dans les relations d'affaires ;*
 - développer les pôles de développement économique (pôle industriel, zones franches) ; *cette mesure permettra de prendre en compte les questions ayant trait à la dimension environnementale des ODD dans les pays en développement ainsi que le développement régional ;*
 - promouvoir la bonne gouvernance et garantir la transparence de la justice.

Quels facteurs déterminent l'engagement du secteur privé dans l'agenda de développement durable et de croissance inclusive?

- Nos Etats, dans leur rôle régalien, se doivent de prendre en charge les investissements prioritaires et stratégiques, afin de créer un environnement attractif et favorable aux investissements du secteur privé. Dans cette perspective, les acteurs privés sont considérés comme les déclencheurs de la croissance économique.
- Pour que le secteur privé puisse contribuer efficacement aux objectifs de développement durable, il est important que les Gouvernements dans les PMA, s'engagent à mettre en œuvre des actions fortes de soutien au secteur, dont notamment:
 - la mise en œuvre des politiques règlementaires et macroéconomiques pour améliorer l'activité économique et permettre la création d'emplois et de richesses,
 - la promotion des investissements étrangers, l'innovation et l'esprit d'entreprise,
 - l'émergence d'un secteur privé fort.
- Concrètement, il s'agit de :
 - améliorer et renforcer le dialogue entre l'Etat et le secteur privé ;
 - poursuivre les réformes pour améliorer le climat et la pratique des affaires : protection des investisseurs, assouplissement des procédures ;
 - associer le secteur privé dans l'élaboration des politiques et les stratégies nationales de développement.
 - mobiliser des fonds pour le développement durable en levant des fonds sur les marchés financiers ou grâce à des intermédiaires financiers qui peuvent être investis dans le développement durable ;
 - orienter ces fonds vers des projets d'investissement concrets axés sur le développement durable
 - créer un environnement favorable à l'investissement en mettant en place des garanties suffisantes pour accompagner la participation accrue du secteur privé à des secteurs sensibles.
 - Préserver l'environnement en faisant respecter les lois et les règlements en vigueur.
- Toutes choses qui auront pour effet
 - L'amélioration de l'accès des populations à des infrastructures de base et des services sociaux et économiques fiables, ce qui aura un impact indéniable sur les objectifs de développement durable.
 - La promotion de l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes et des femmes tout en améliorant la qualité de la main d'œuvre

Une structure de gouvernance internationale devrait-elle décliner les rôles des différents acteurs? Quelle forme devrait-elle revêtir ?

- L'approche de l'échéance des OMD (2015) dans une optique de développement durable interpelle aujourd'hui l'ensemble de la communauté internationale en vue de l'accélération des initiatives en faveur des PVDs.
- La réflexion sur le financement des ODD aussi bien par l'Etat que le secteur privé est essentielle, mais pas suffisante lorsqu'elle n'est pas matérialisée par un engagement mondial formel des dirigeants à œuvrer dans sa mise en œuvre.
- Compte tenu de l'importance des ODD qui place l'homme et l'environnement au cœur de toutes les actions de développement, il est déterminant qu'une structure de gouvernance internationale définisse les rôles des différents acteurs. Elle pourrait d'abord être matérialisée par la signature d'un Traité ou une Charte mondiale engageant la responsabilité des dirigeants d'Etats.
- Il faut des engagements durables et mesurables à l'avenir, tout en mettant l'accent prioritairement
 - sur les investissements durables dans le secteur des infrastructures de base dans les PMA (santé, éducation, eau, électricité, transport etc.) ;
 - la bonne gouvernance et la protection des investisseurs ;
 - la sécurité alimentaire
 - la protection de l'environnement (l'écosystème) à travers une utilisation rationnelle des ressources naturelles dans un contexte où l'offre de matières premières est de plus en plus limitée.